

Saint Mars

Magazine



Plantation du Verger Communal le 20 novembre 2021



France Services



Portail Famille



JANVIER 2022 - N°71

SOMMAIRE

Le Mot du Maire P.2

Le coin des infos P.3-4

Culture P.5

Les Ecoles P.6-7

Associations P.8-9

Zoom P.10

Une page d'histoire P.11

L'agenda P.12



Directeur de la publication :

Laurent TAUPIN

Responsable de la publication :

Jean-Mark FAFIN

Responsable éditorial :

Béregère GUITTET

Création graphique conception & réalisation :

ZigZag Graphistes indépendants -

Courdemanche 72150

contact@zigzag.click / 0243442823



Ce produit est certifié FSC®
La certification FSC® garantit que ces produits sont imprimés sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.

Le Mot du Maire

En novembre 2021, nous avons continué la plantation de notre verger communal avec 22 arbres fruitiers plantés parrainés par les 22 enfants nés en 2020. Nous avons associé une forêt comestible initié par un jeune Saint Martien, Jules ANCIEN qui a fait don de toutes les plantations. J'adresse un grand Merci à Jules pour cette initiative et souhaite que ce projet puisse faire profiter de nombreux habitants dans les années à venir. Je vous donne rendez-vous en novembre 2022 avec les 21 bébés nés en 2021 et l'ensemble des habitants avec cet espace accessible à tous...

Le repas spectacle pour les seniors organisé avec le comité de gestion de la salle des fêtes a du être annulé. Cet événement convivial a été remplacé par la distribution d'un colis. Je remercie l'équipe municipale pour cette organisation ainsi que nos commerçants qui ont fait preuve d'une grande réactivité. La page zoom de ce magazine est consacrée au nouveau service de proximité mis en place par notre communauté de communes : l'Espace France Services. Depuis le mois de juillet cet espace permet à tous les habitants de bénéficier d'une aide précieuse dans toutes les démarches administratives. Une permanence a lieu dans toutes les communes dont une à St Mars d'Outillé tous les jeudis matin.

L'année 2022 sera marquée par l'arrivée de la Fibre pour tous les habitants St Martiens. Après 9 mois d'étude, les travaux sont en cours de réalisation. La mise en service est prévue à partir de fin août.

De nombreux projets sont prévus cette année dont la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Ces travaux subventionnés sont un enjeu important pour notre environnement puisque l'on prévoit de réduire de 40 % notre consommation énergétique. De votre côté, si vous prévoyez des travaux d'amélioration de votre logement, n'hésitez pas à nous contacter. Une plateforme pour la rénovation énergétique sera mise en place cette année avec l'aide du Pays du Mans. Pour terminer, je souhaite une très belle année 2022 à nos 2439 habitants au dernier recensement (+ 10 hab. par rapport à 2021), à tous nos commerçants, nos artisans et nos associations.

Que tous vos projets puissent se réaliser et que l'on puisse retrouver une vie normale.

Restons prudents et soyons patients ! Prenez soin de vous.

Votre Maire,
Laurent TAUPIN

Le Coin des Infos

Du nouveau sur la commune LE GRAND TIPI

D'origine italienne, je suis née en haute Savoie. Cuisinière de formation, mon parcours dans divers restaurants m'a forgé l'envie de me lancer à mon compte. Élevée dans la culture Amérindienne j'ai souhaité faire le mix entre toutes les cultures et ouvrir mon Food Truck «Le Grand Tipi». J'ai mis au point une recette de pâte qui m'est propre et une gamme de pizzas originales. J'ai fait le choix d'une sélection de produits simples, locaux ou italiens. J'ai démarré mon activité le 16 décembre dernier.

Je vous attends sur la place Victor Hugo (en face des Pompiers) de 19h00 à 21h30 tous les jeudis

Fiona GEROLA
06.52.07.47.26

facebook Le grand tipi restauration



Fermeture de la route forestière de Grammont FORÊT DOMANIALE DE BERCÉ



Le 14 octobre dernier, l'Office Nationale des Forêts (ONF) a décidé de fermer définitivement la route forestière de Grammont en forêt domaniale de Bercé en raison du danger qu'elle représente pour les automobilistes et les motocyclistes.

La sécurité de tous est prioritaire

La chaussée se dégrade de plus en plus sur la route forestière qui est longue d'environ 4 km. Les conditions climatiques automnales et hivernales ne feront qu'accentuer le mauvais état de cette dernière. Cette décision a été prise pour la sécurité de tous. Gestionnaire des forêts publiques en France, l'ONF est responsable en cas d'accident sur les routes traversant les massifs domaniaux. La circulation publique est autorisée sur certaines routes forestières uniquement pour des raisons de transit net d'accès aux sites d'accueil du public. Ces linéaires ne doivent représenter aucun danger pour les usagers. Les autres axes sont dédiés à l'exploitation sylvicole ou fermés à la circulation. L'ONF n'a pas la compétence de gestion des routes de transit. L'entretien des routes laissées ouvertes à la circulation publique dépend donc des collaborations avec les collectivités locales, accords propres à chaque territoire.

Une fermeture définitive et de nouveaux usages

La route forestière de Grammont est un axe de circulation qui a été fermé « temporairement » depuis 2016 avec une signalétique et des aménagements qui ne suffisaient plus à dissuader les quelques automobilistes qui la parcouraient malgré les alertes aux dangers. Les nouveaux équipements seront donc plus dissuasifs pour assurer la sécurité de tous et rendre impossible le passage de cet axe. Selon les évolutions d'usages et la concertation menée avec les collectivités, différentes options pourront être envisagées, notamment sa transformation en voie douce. En attendant de nouvelles décisions stratégiques et collectives, cet axe deviendra donc non accessible aux automobilistes et aux motocyclistes. En parallèle, elle pourra bien sûr être empruntée par les cyclistes et promeneurs pour profiter d'une zone de quiétude en forêt ...

Agence territoriale ONF Pays de la Loire
15 boulevard Léon Bureau
CS 16237
44262 NANTES CEDEX 2
02.40.73.79.79

La Mairie

Accueil du public ...

Lundi 9h00 à 12h00

Mardi 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h30

Vendredi 14h00 à 17h30

Samedi 9h00 à 12h00

Lundi 14h00 à 17h30

et vendredi 9h00

à 12h00 (urbanisme)

Tel: 02.43.42.74.38

mairie.st.mars.outille@gmail.com

www.stmarsdoutille.fr



Espace France Service le jeudi
matin de 9h00 à 12h00 (sur rendez-vous 02.43.40.50.54)



La Poste vous accueille

4 rue Victor Hugo

02.43.42.73.69

Du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h00

samedi matin de 10h00 à 12h30

(semaine paire)

Assistante sociale

Madame CANAL vous reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 11h30 à la mairie (semaine impaire).

02.43.20.65.15

Possibilité de rendez-vous à son bureau ou au domicile.

Conciliateurs de justice

Josiane CONILLEAU le 1er et 3ème jeudis en mairie Ecommoy 02.43.42.10.14 Richard MAURIN le 1er jeudi de 9 h à 12 h sur rendez-vous en mairie de Parigné l'Évêque 02.43.50.31.31

Etat Civil



Naissances

Malo MICHENAUD né le 27 septembre

Alix BINET ROSENDOHN née le 31

octobre

Haïden DOOM né le 8 novembre

Alice ILLAND née le 15 novembre

Marius BEUVIER né le 22 novembre

Mariages

Steven RENOU &

Claire LALLIER le 27 novembre



Décès

John HATTON le 26 novembre

Jacqueline ETIENNE

veuve GHELFI le 29 novembre



Le Coin des Infos

Du nouveau CÔTÉ URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, les collectivités territoriales, quelles que soient leur taille et leur organisation, doivent avoir choisi et mis en place un dispositif qui permette aux usagers de déposer leurs Demandes d'Autorisation d'Urbanisme par voie dématérialisée, la SVE (Saisine par Voie Electronique)

La SVE : Une obligation première pour les collectivités territoriales

Et seulement pour les collectivités ! Il n'y a pas d'obligation pour les usagers. Les dépôts peuvent toujours se faire directement en mairie et par courrier.

En d'autres termes, la SVE est :

- Un droit pour les usagers
- Un devoir pour les collectivités

Vous pouvez retrouver ce lien sur notre site internet - onglet VOTRE MAIRIE - Aménagement du territoire.
<https://sve.sirap.fr/#/72299/>

- Tout dépôt électronique d'une demande d'autorisation d'urbanisme ne peut être fait que par ce téléservice. Toute saisine par voie électronique effectuée par un autre moyen pour une demande couverte par ce téléservice, ne serait par conséquent pas prise en compte par la mairie.
- Les autorisations suivantes peuvent être déposées électroniquement :
 - Le certificat d'urbanisme (designé par les lettres CUa et CUb),
 - la déclaration préalable (DP),
 - le permis de démolir (PD),
 - le permis de construire (PC) sauf pour les établissement recevant du public,
 - le permis d'aménager (PA),
- L'utilisation du téléservice est gratuite et facultative. Il est toujours possible de déposer sa demande au format papier directement en mairie.
- L'utilisateur devra prendre connaissance et accepter les conditions générales d'utilisation de ce téléservice pour pouvoir déposer une demande.

Pour déposer une demande en ligne :

- Connectez-vous à notre guichet numérique (lien actif à partir du 1er janvier 2022)
- Créez un compte en renseignant vos coordonnées et une adresse mail valide
- Formuler votre demande (directement ou avec une aide en ligne disponible).
- Compléter le formulaire en ligne et joignez les documents éventuellement nécessaires pour l'instruction de votre demande
- Validez : vous recevrez dans un délai d'un jour ouvré maximum un Accusé d'Enregistrement Electronique
- Dans un délai de 10 jours maximum, vous recevrez un Accusé de Réception Electronique avec le numéro d'enregistrement de votre dossier.



Fibre et NUMÉROTATION

Avec l'arrivée de la fibre, chaque habitation doit comporter un numéro de voirie. Si vous n'avez pas de numéro car vous habitez un lieu-dit, vous allez prochainement recevoir un courrier avec votre numéro voire éventuellement un changement d'adresse (ex. lieu-dit Le Joyant devient « 00 » route du Joyant). La première plaque est fournie par la mairie.

Si vous souhaitez d'ores et déjà connaître votre numéro, vous pouvez faire la demande **par mail uniquement** à mairie.st.mars.outil@gmail.com, il vous sera communiqué par retour.



Culture

Bibliothèque Les Mots Passants

Aujourd'hui, je vous fais visiter une partie des locaux de Sarthe Lecture.

La bibliothèque des bibliothèques. En effet, les bibliothèques sarthoises grâce à un partenariat avec le département, peuvent une fois par an renouveler leurs emprunts directement dans les locaux de cette immense bibliothèque. Environ 1000 livres, CD proviennent de Sarthe Lecture sur les 7000 de notre bibliothèque.

J'ai donc choisi 300 nouveaux albums, des documentaires, des bandes dessinées, des mangas ... pour petits et grands. Ces derniers viennent remplacer les 400 que je leur rends. Vous l'aurez peut-être remarqué, des nouveautés arrivent tous les jours à la bibliothèque. 250 depuis septembre. Toutes choisies et achetées en librairie pour notre bibliothèque. Je souhaite vous offrir toujours plus de choix et espère répondre à vos attentes. N'hésitez donc pas à me faire part de vos suggestions ou remarques.



Coup de ♥ ... Dans ce splendide album de Sébastien Perez et Benjamin Lacombe, on croise 17 mères-animales et leurs petits, comme autant de manières de former une famille. Il y a la chatte mère célibataire qui laisse ses petits se débrouiller seuls au risque de passer pour négligente, la mère-araignée qui se laisse dévorer par sa progéniture, la mère-coucou qui confie son œuf à plus capable qu'elle, la mère-chien qui accepte n'importe quel petit. En dépit de ce que suggère le titre de ce livre, ces mères-animales là, ne sont jamais exemplaires, et c'est tant mieux. À lire dès 8 ans.

La bibliothèque de Brette les Pins ayant également acheté un très grand nombre de romans, albums, mangas. N'hésitez pas à réserver sur l'appli mobile : <https://smo-brette.bibli.fr/applimobile> ou sur notre site smo-brette.bibli.fr.
A très vite,

Solenne RAGAIGNE
Bibliothécaire
biblio.brette.stmars@gmail.com
02.43.39.66.56



Ecole élémentaire Le Pâtou

Cette année, les classes de CP de Patricia LANGLAIS et de CP/CE1 de Carole PROUST ont eu la joie d'aller à la gym. La salle Ouranos de Parigné l'Evêque leur a offert la possibilité de s'essayer à différents agrès, de tester leur persévérance, de dépasser leur appréhension. Bravo aux graines de champions pour leur investissement !

Depuis le 16 décembre, les CE1-CE2 de Mélanie HUBERT et les CE2 de Florence ODRAT ont pris le relais.

Depuis début décembre, les CE2-CM1 de Laure KERVAGORET, les CM1-CM2 de Marine FOUILLET et de Stéphane LIZE ont pris quant à eux le chemin de la piscine d'Ecommoy, afin de renforcer leurs compétences en natation.

**Contact : 02.43.42.75.56
ce.0720743s@ac-nantes.fr**



Conseil Municipal Enfants – CME 9 novembre 2021

Le conseil municipal enfant est composé de CM1 et de CM2 : 6 enfants par niveau avec la parité. Les enfants sont élus par l'ensemble des élèves de l'école « Le Pâtou »

Liste des enfants élus : Mélina Béatrix, Alix Baudouin, Anaé Stépinski, Victoire Gonzalez, Inès Evrad, Manon Soudier, Anatole Ménard, Ylan Pousse, Arthur Simonet, Noé Leroyer, Théo Gentil, Solal Agaësse-Mahieu. Ils sont élus pour deux ans. Le 9 novembre, ils se sont rendus dans les locaux de la mairie afin d'y rencontrer Mr Taupin maire de la commune et le personnel administratif de la collectivité et de parler de leurs fonctions ainsi que de visiter les locaux de la mairie. D'ici fin juin, il est prévu d'organiser une action éco-citoyenne.

Portail Famille



La commune a mis en place un nouveau Portail Citoyen, doté d'un Espace famille et facturation plus simple, plus convivial et plus complet.

Ce nouveau Portail vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires.

A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone connecté à Internet, vous pourrez

- Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services
- Réserver vos enfants aux différentes activités : cantine, garderie et MAP
- Déclarer une absence
- Consulter vos historiques
- Être informé sur l'actualité des accueils et de nos établissements

Voici le lien de ce nouveau portail famille :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeSaintMarsDOuille72220/accueil>

Mme FARTAL reste à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire soit par mail à compta.st.mars.ouille@gmail.com soit par téléphone au 02.43.42.42.90 le lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin ou le mardi après-midi.

Temps d'activités périscolaires

En cette période sanitaire très particulière, nos activités TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont organisées par classe. Les enfants ne peuvent malheureusement pas choisir leurs activités de prédilection dû au non brassage des classes. Pour rappel ce service communal se déroule les mardis et les vendredis de 15h à 16h30 avec une équipe de 11 animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation. 155 enfants participent de manière régulière aux activités sur les 163 élèves que contient l'école « Le Pâtou ». Cependant, les enfants peuvent profiter des deux salles de sport du complexe sportif.



LES Associations

Familles de St mars

Le réseau Voisineurs agit depuis plus de 15 ans dans la lutte contre l'isolement et la solitude en Sarthe.

Des bénévoles qui bénéficient d'une formation à l'écoute proposent un temps d'écoute et de partage à domicile. Les visites sont en très grande majorité l'occasion de discussions sur l'actualité, le quotidien mais aussi de partager des idées et des souvenirs, de proposer des jeux de société ou des promenades... Par leur présence et leurs échanges ces bénévoles permettent, d'apporter un soutien moral, une valorisation et une réaffirmation de la place de la personne dans notre société. Les Voisineurs sont présents sur la commune de Saint Mars d'Outillé. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe de bénévoles ou bénéficier de visites à domicile, contactez-nous.

Le réseau Voisineurs, rattaché au réseau Familles de la Sarthe, agit en partenariat avec les acteurs locaux et les professionnels accompagnant les personnes âgées à domicile.

Les visites sont gratuites, seule l'adhésion annuelle à l'association est demandée. Cette action est soutenue financièrement par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe.

FRASAD « Les Voisineurs »
34 rue Paul Ligneul 72015 LE MANS CEDEX 2
02.43.39.75.12 - voisineurs.sad@orange.fr

Autre activité proposée depuis octobre dernier sur notre commune avec un après-midi détente le 2ème lundi du mois. Les participants se retrouvent pour découvrir et se distraire avec des jeux de sociétés divers : triominos, pictionary, skyjo, scrabble, quirkle, rummikub... et tout cela dans la bonne humeur.

Lors de la séance de décembre, les personnes présentes ont pu s'entraider pour réaliser une couronne de Noël.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre de 14 heures à 17 heures 30 au local jeunes (complexe sportif) les 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin. L'adhésion annuelle est de 16.70 € par famille).



Avec tous nos meilleurs vœux de santé, de partage et d'espérance pour 2022.

Pour tous renseignements, contactez-nous :
06.44.03.85.59 - 02.43.42.76.26

Généralités Mouvement

Généralités Mouvement présente ses meilleurs vœux et une bonne santé à tous les habitants de Saint Mars d'Outillé et invite toutes les personnes à venir nous rejoindre chaque deuxième jeudi du mois dès 13h30 à la salle polyvalente pour jouer aux cartes et jeux divers. L'après-midi se termine dans la bonne humeur autour d'une pâtisserie, d'un café ou chocolat chaud. Vous en profiterez pour prendre connaissances des voyages et sorties proposés par le canton.

Le président
Michel VERNEAU
06.72.84.66.72

Voix de St Mars

Les Voix de St Mars vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. Nous recrutons. Vous chantonnez seul dans votre coin, n'attendez plus ! Venez nous rejoindre. Tous les lundis de 14h00 à 16h30 à la salle polyvalente. Prochaine Assemblée Générale : le 24 janvier à 15h00 à la salle polyvalente.

Bureau : Président : B. Gorget Vice-Présidente : D. Gauclin - Secrétaire : N. Taillée - Trésorier : A. Guédon

Le président
Bernard GORGET
02.43.42.73.76



Le Jardinier Sarthois

Le Jardinier Sarthois présente ses meilleurs vœux pour 2022 à tous ses adhérents. L'Assemblée Générale et la distribution des graines auront lieu le samedi 29 janvier 2022 à 14 heures à la salle polyvalente. Le résultat du concours des maisons fleuries et la distribution des récompenses aura lieu à 15h30. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Le président
Michel VERNEAU
06.72.84.66.72



Loisirs St Mars

Toute l'équipe de l'Association des Loisirs St Mars d'Outillé vous présente ses vœux pour cette nouvelle année, qu'elle apporte à chacun la santé et la sérénité et la joie de tous se retrouver. Le mois de novembre a été chargé de plusieurs temps forts pour notre association.

Tout d'abord le samedi 13 novembre, un loto a réuni environ 200 personnes qui ont pu profiter de l'animation d'Albert et gagner de nombreux bons d'achats. Nous avons ensuite reçu la 7ème compagnie, troupe de théâtre du Mans qui nous a offert une interprétation d'« un air de Famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. Le public a semblé fort réjouir de ce moment de détente. Et enfin le dimanche 28 novembre, notre section Tir à l'arc a eu le plaisir de recevoir des équipes venant de toute la Sarthe dans le cadre du Trophée Claudy Fabre. Nous tenons à souligner que pour la compétition féminine le trio de tête est Saint Martien avec dans l'ordre Nicole, Amaryllis et Maryline. Bravo à elles trois et à tous les participants. Tous ces événements ne pourraient pas avoir lieu sans les bénévoles, et nous remercions chaleureusement chacun d'entre eux quelque soit le temps qu'ils ont offert à notre association. Nous vous invitons à nous retrouver le 13 mars 2022 à 15 h pour assister à une représentation de théâtre qui nous sera proposée par la troupe les Bolidés de Mulsanne.

Au plaisir de vous retrouver lors des activités ou des temps forts.



La Présidente
Annick BRUNET
07.71.18.02.75



Tennis Club

Suite à l'Assemblée Générale du club de Tennis de St Mars d'Outillé qui s'est tenue le 24 novembre dernier, les membres du bureau étant démissionnaires, nous sommes à la recherche de personnes intéressées pour reprendre le club. Si tel n'est pas le cas, nous serons dans l'obligation de dissoudre le club, ce qui serait bien dommageable.

La commune dispose d'infrastructures pour la pratique de ce sport, deux courts extérieurs en très bon état (rénovés il y a quelques années) et les deux salles permettant de jouer en toute saison.

Si l'envie, la passion de ce sport et le challenge pour reprendre ce club vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Mickaël LAMENDIN, président au 06.72.46.94.78.

Merci à tous



Centre socioculturel François Rabelais

11-17 ans : 3 raisons de vous inscrire au Point Accueil Jeunes (PAJ) de Parigné l'Evêque

Le Point Accueil Jeunes de Parigné l'Evêque, au Mille club, accueille durant chaque période de vacances scolaires les 11-17 ans du territoire pour des sessions «Prenez le pouvoir».

Voici 3 raisons de vous inscrire sur ces temps d'activité !

1. Vous prenez le pouvoir sur vos activités

Le principe des semaines «Prenez le pouvoir», c'est de vous donner un budget pour construire ensemble votre semaine d'activités. 7 € par jour et par jeune permettent de réaliser à la fois des activités sur place et des sorties : bowling, patinoire, équitation...

2. Des activités seulement l'après-midi

Le PAJ de Parigné l'Evêque vous accueille durant toutes les petites vacances de 13h30 à 17h. C'est l'occasion d'avoir du temps libre ou se reposer le matin avant de passer une après-midi sympa entre ados.

3. En petit comité, à proximité de chez vous

À Parigné l'Evêque, 2 animateurs sont présents, quel que soit le nombre de jeunes. Jeunes Saint Martiens, vous pouvez bénéficier d'activités au plus près de chez vous. Un transport est possible depuis votre commune de résidence, sur demande.

Renseignements et inscriptions : accueil@lerabelais.org



Accueils de loisirs des vacances d'automne : même pas peur ! Et si on détournait Halloween pour aborder les peurs des enfants ? C'est le défi que s'était lancé l'équipe d'animation du Centre Rabelais durant les vacances d'automne, avec les 3-6 ans accueillis sur le site de Parigné l'Evêque.

Pour jouer avec les angoisses, l'équipe avait mis en place des activités et animations ludiques. « Monstres, crocodiles, sorcières, araignées, aspirateurs... Les peurs des petits sont nombreuses ! Mais celle qui ressort le plus, c'est bien la peur du noir » explique Adèle Penez, responsable de site. Alors pour dédramatiser l'obscurité, les 5-6 ans se sont amusés à réaliser des « zinzins ». Ces monstres colorés, fabriqués à base de polystyrène et de spirales en métal, ont la particularité de briller dans le noir. La peinture phosphorescente réagit dans le noir et le fluo réagit à la lumière noire, pour le plus grand plaisir des enfants. D'autres ont créé des photophores de l'horreur avec des moulages de mains de poupées en argile. Tous se sont investis en cuisine autour de créations sucrées : doigts de sorcières, gâteau araignée poilue, cupcakes à la citrouille, tablettes de chocolat avec des yeux... La 2e semaine, c'était du salé ! «Nous nous sommes aussi appuyés sur l'univers des sorcières pour réinventer des jeux bien connus, comme le hockey ou le relais ». Un détournement des symboles pour s'amuser et partager.



Brico solidaire à Brette-les-Pins

Suite au succès des précédentes éditions, le Centre Rabelais propose avec la commune de Brette-les-Pins une journée «Brico'solidaire» le samedi 26 février.

Vous souhaitez réparer votre électroménager, votre matériel informatique, des vélos, des vêtements, des jouets, du matériel à souder, des appareils à moteur ? Venez apprendre avec nos brico'bénévoles !

« Je suis ravi que le Centre Rabelais nous ait sollicité sur ce projet, exprime le maire de la commune, Stéphane Fouchard. Je connais personnellement le principe des « Repair'café » et je crois que c'est important de mettre en œuvre cette dynamique sur notre commune et notre territoire. Il faut changer nos pratiques et sortir de l'obsolescence programmée ! ». Le secteur jeunesse sera également présent sur ce temps fort.



Rendez-vous le samedi 26 février de 10h00 à 17h00 à la salle polyvalente de Brette-les-Pins.

Plus d'infos : www.lerabelais.org
Retrouvez le programme de la saison sur www.lerabelais.org rubrique culture

Club Pédale Mancelle NOUVEAU !

L'association du club Cycliste Pédale Mancelle (CPM) a été créée en 1957 et le siège de l'association a changé à plusieurs reprises selon le domicile du Président notamment.

Aujourd'hui le siège de ce club arrive sur notre commune au domicile du nouveau président Laurent BAILLY, suite au décès cette année des suites du COVID, de Mr Marcel GOUPIL (beau père) et avec de nouveaux membres l'association continue de perdurer dans le milieu du cyclisme.

L'association a pour but d'aider les clubs cyclistes dans l'organisation de courses cyclistes tant sur le plan organisationnel que financier. Pour l'année 2022, la Pédale Mancelle participera à l'organisation de la Route de L'Ouest Féminin à Teloché le 20 mars 2022 en souvenir de Marcel GOUPIL (ancien sélectionneur de l'équipe des Pays de Loire féminin durant plus de 20 ans) et également sur une course sur la commune de Sillé le Philippe, le dimanche 5 juin 2022 en l'honneur de Jean Yves GOUPIL (entraîneur des jeunes, décédé en 2020) et de Marcel GOUPIL. (Commune de naissance de ces 2 frères, membres et dirigeants du club). Ces courses seront pour les catégories minimales cadets (matin) et 2+3 et Juniors (après midi).

Le président
Laurent BAILLY
laurent.bailly72220@gmail.com
06.01.91.96.26



ZOOM

Des nouvelles de L'ESPACE FRANCE SERVICES



Vous avez besoin d'aide pour des démarches en ligne ?

Contactez l'Espace France Services ! Depuis le mois de juillet dernier, la Communauté de Communes s'est dotée d'un nouveau service aux usagers : l'Espace France Services. Gratuit, ouvert à tous, il a vocation à vous aider à réaliser des démarches administratives dématérialisées.

Vous pouvez retrouver ce lien sur notre site internet – onglet VOTRE MAIRIE - Aménagement du territoire.

Explications :

Grâce à un partenariat avec 9 opérateurs nationaux – les Finances Publiques, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Assurance Maladie, la MSA, l'Assurance Retraite, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, Pôle Emploi, La Poste et le Ministère de la Justice – les Espaces France Services vous apportent un accompagnement afin d'effectuer des démarches variées : faire refaire votre carte d'identité, obtenir un certificat d'immatriculation, déposer une demande liée à votre retraite, faire votre déclaration d'impôts... Bref, toutes les démarches de premier niveau qui concernent ces 9 administrations auxquelles vous avez tous affaire dans votre quotidien.



En pratique

Les animateurs France Services, vous reçoivent au sein des permanences France Services organisées dans toutes les communes du Sud Est Manceau. À Saint Mars d'Outille, elles ont lieu sur rendez-vous à la mairie les jeudis de 09h00 à 12h00. La prise de rendez-vous se fait par téléphone : 02.43.40.50.54, par mail à franceservices@sudestmanceau.com ou via le site www.cc-sudestmanceau.fr sur la page Espace France Services. En effet, de nombreuses démarches nécessitent de joindre des justificatifs et les animateurs seront en mesure de vous aider plus efficacement s'ils ont pu vous indiquer, lors de votre prise de rendez-vous, lesquels apporter dans votre situation.

Une aide multiforme

Les animateurs du Sud Est Manceau peuvent aussi vous accompagner dans d'autres domaines que ceux que l'on retrouve réglementairement dans un Espace France Services. Audrey et Willy, qui sont par ailleurs animateurs multimédia au sein du Syndicat Mixte pour le Développement du Numérique (SMIDeN), sont à votre écoute afin de vous aider à développer votre maîtrise de l'outil informatique. Céline et Françoise, issues du service Emploi-Formation du Sud Est Manceau, accompagnent également les demandeurs d'emplois et salariés dans la recherche d'offres, la rédaction de candidatures, la réorientation et la formation. N'hésitez plus, appelez-les, ils pourront vous aider !

Tél : 02.43.40.50.54

franceservices@sudestmanceau.com

Elections

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à début mars 2022 pour pouvoir voter lors de l'élection présidentielle en avril (1er tour 10 avril et 2ème tour 24 avril), suivront les élections législatives en juin 2022 (1er tour 12 juin et 2ème tour 19 juin).



Une Page D'histoire

La longue vie du prêtre Thomas Alexandre Mauxion



Un homme né sous l'Ancien Régime

En ce 15 avril 1751 à Pontvallain, arrive au monde Thomas Alexandre Mauxion. Lors de son baptême le lendemain, se trouve auprès de lui ses parents, Olivier et Marie, ainsi que son parrain, Jean-François Lousier, notaire et sa tante Magdeleine Cuillier. A ses 15 ans, le 3 novembre, on le retrouve au mariage de sa sœur Marguerite. 4 ans plus tard, c'est au tour de sa sœur Marie.

En 1772, son père meurt et il assiste au mariage de sa troisième sœur, Françoise.

L'année suivante, il est présent à celui de son frère Olivier avec Henriette Marie Belloeuve de Charbon au Mans qui ont du se battre afin de pouvoir se marier. En effet, un an plus tôt, la mère de la jeune fille a porté plainte pour enlèvement car elle souhaitait que sa fille intègre le couvent des bénédictines du Mans.

Nous savons que Thomas mesure cinq pieds six pouces, c'est-à-dire, 1 mètre 67, les cheveux châtain avec un front assez découvert, des yeux ronds, un petit nez, une grande bouche et un menton fourchu. Il décide de devenir prêtre et le 4 février 1774, sa mère Marie, le dote d'une pension de cinquante livres lui permettant de subvenir à ses besoins et de titre sacerdotal conformément aux ordonnances du diocèse du Mans.

L'année suivante, il dit la messe au mariage de sa cousine Marguerite à Longué-Jumelles mais c'est seulement le 3 septembre que l'on trouve les premières traces de Thomas dans sa fonction de vicaire dans la paroisse des Mées. Plus d'un an après, le 25 novembre 1776, il célèbre le mariage de son frère Olivier à la Suze. Une année passe et l'on trouve désormais Thomas dans sa charge de vicaire à Chérancé en novembre 1777. Néanmoins, le 19 avril 1784, il perd sa mère Marie à l'âge de 66 ans, inhumée au cimetière de Pontvallain.

Un prêtre qui traverse la période révolutionnaire

L'été 1789 et la révolution française entraîne une situation de tensions en France. Thomas se trouve impliqué dans l'affaire de Chérancé. En pleine crise du blé, il est compromis entre le 28 et le 30 septembre 1789, dans le vol d'un chariot de blé. Cela n'a pas d'incidence sur sa charge puisqu'il se retrouve au mois de novembre vicaire à Courceboeufs. A Pontvallain, en février 1791, il dit la messe du mariage de sa nièce Anne-Marie Picou-leau.

En octobre 1791, il achète des meubles lors de la liquidation des biens de l'Eglise. A l'âge de 40 ans, en cette fin d'année 1791, Thomas accède à un poste influent, celui de secrétaire de l'évêque du Mans. C'est en cette qualité, qu'il autorise deux messes à Saint Mars d'Outille. Cependant, cette situation est provisoire puisqu'il devient curé du village de Saint-Jean-de-la-Motte entre février et juin 1792 et de Brûlon à partir d'octobre. Thomas demande alors en août 1793 un certificat de résidence dans cette commune alors qu'il demeure dans la maison presbytérale et qu'il s'est acquitté de son don patriotique et des autres impôts. En septembre, il est chargé, par le conseil communal, de distribuer les farines achetées par la commune. Il reçoit alors un certificat de civisme par le conseil municipal en 1794.

Un prêtre sous surveillance à Saint Mars d'Outille

La situation prend une autre tournure en ce début de nouveau siècle où depuis plusieurs mois Bonaparte avec son consulat prépare peu à peu l'instauration de l'Empire. Depuis près de 10 ans, les relations sont d'ailleurs tendues entre la France et le Pape ; l'ensemble des membres du clergé depuis 1790 doit prêter serment à la constitution civile mais Thomas décide de se rétracter en février 1800. Malgré cela, le 2 juillet 1801, suite à la demande de la préfecture, il signe l'acte de fidélité à la constitution devant le maire de Saint Mars d'Outille, Charles Coudray, boulanger de son état et seulement 13 jours avant la signature du concordat par Napoléon dont l'objectif est notamment de réorganiser les relations avec l'Eglise.

C'est donc désormais à Saint Mars d'Outille qu'il pose ses valises mais il est désormais fiché par la police préfectorale depuis sa rétractation. Désormais, le préfet doit organiser la prestation de serment du concordat et Thomas le fera le 3 mars 1803. C'est alors que le maire rend compte le 22 mars à la préfecture de la cérémonie d'installation de Thomas comme curé avant de fixer son salaire le 16 mai. Par la suite, le 27 septembre, Thomas intègre le bureau de bienfaisance installé par le conseil communal.

Alors qu'il fait l'objet de rapports de surveillance, le maire dénonce au préfet en avril 1804 le mauvais comportement de Thomas Alexandre. L'affaire débute avec des travaux dans l'église et un conflit naît entre les deux hommes sur le lieu des cérémonies religieuses. Le maire précise que Thomas prend des décisions sans en faire part à la mairie et qu'il « regarde les autorités civiles qu'avec indifférence » et cela occasionne de nombreuses plaintes visant le prêtre. Le préfet condamne les agissements de Thomas Alexandre et ajoute que s'il sème le trouble il sera remplacé dans ses fonctions. Face à de nouvelles accusations en avril 1806, Thomas se défend dans une longue lettre au préfet en expliquant que ses dénonciateurs tronquent la vérité, notamment sur le fait qu'il aurait interdit de travailler certaines journées. Enfin, il remercie le soutien de la préfecture pour les travaux de l'église. Cependant, des élections sont passées et le nouveau maire Louis Charles de Longueval d'Haracourt, le propriétaire de Segrais prend la défense de Thomas : « il m'a paru très repentant de sa faute, il m'a promis de se renfermer désormais dans les bornes que lui prescrit la loi ».

A la fin de cette année 1806, Thomas participe au déplacement du cimetière décidé par l'assemblée communale. En octobre 1817, il n'est plus le curé du village mais il vit désormais sur la terre de la Ratelière dans une maison de maître qui est dotée d'une chapelle, avec également une métairie. En effet, selon Léon Gerbe, avant la Révolution, « les Dames Ursulines du Mans avaient fait de la Ratelière leur maison des champs » et des messes y sont célébrées jusque dans années 1830. De plus, c'était le lieu de ralliement du parti des aristocrates pendant la Révolution. Le 31 août 1829, Thomas se présente chez le notaire Pierre François Royau, saint d'esprit, afin de réaliser son testament et exposer ses dernières volontés : « considérant que la mort est certaine », il demande qu'il soit fait dix services pour l'expiation de ses péchés, qu'on l'enterme dans le cimetière au rang des pauvres et des étrangers et que le jour de l'anniversaire soit distribué du méteil aux plus pauvres. Il lègue quelques biens à sa domestique Madeleine Simon et sa bibliothèque à l'église de Saint Mars d'Outille. Il décède à 16 heures le 20 février 1834 à l'âge de 83 ans. Malgré son souhait que le propriétaire suivant entretienne sa chapelle après sa mort, elle tombera en ruine 25 ans plus tard.

Sources :

-<https://gw.geneanet.org/henrimauxion?lang=fr&n=mauxion&oc=0&p=thomas+alexandre>

-Archives départementales de la Sarthe

-Archives départementales du Maine et Loire



Laurent Bervas

Pour ne rien oublier...

L'Agenda des manifestations

JANVIER		
Samedi 29	Assemblée Générale Jardinier Sarthois à 14 heures	Salle polyvalente
Samedi 29	Assemblée Générale Turbulents St Martiens à 19 heures	Salle polyvalente
FEVRIER		
12 & 13	Concours Equestre TDA / Poneys	Centre Equestre
19 & 20	Concours Equestre Pro / Amateurs	Centre Equestre
Dimanche 27	Repas dansant à 12h00 AVEC Bernard RUAL (AFN)	Salle des fêtes
MARS		
12 & 13	Concours Equestre Pro / Amateurs	Centre Equestre
Dimanche 13	Théâtre à 15 heures	Salle des fêtes
Dimanche 27	Concours Equestre Poneys / Clubs	Centre Equestre
AVRIL		
Dimanche 10	Elections présidentielles (1er tour)	Salle du Conseil Municipal
Lundi 18	Chasse aux oeufs à 14 heures Les Turbulents St Martiens	Presbytère
21 & 22	Concours Equestre jeunes chevaux	Centre Equestre
Samedi 23	Banquet des Seniors à 12h30	Salle des fêtes
23 & 24	Concours Equestre Pro / Amateurs	Centre Equestre
Dimanche 24	Elections présidentielles (2ème tour)	Salle du Conseil Municipal
MAI		
Dimanche 8	Défilé Victoire 1945	

Cérémonie du 11 novembre 2021



Ça s'est passé à St Mars ...

Remise de médailles



Juste pour rire ...

